
**Procès-verbal de l'assemblée publique de consultation
tenue le mercredi 16 juin 2010 à 18 h 30
maison de la culture Maisonneuve, 4200, rue Ontario Est, Montréal**

PRÉSENCES :

Monsieur Réal MÉNARD, maire d'arrondissement
Monsieur Laurent BLANCHARD, conseiller du district d'Hochelaga
Madame Louise HAREL, conseillère du district de Maisonneuve-Longue-Pointe
Monsieur Gaëtan PRIMEAU, conseiller du district de Tétéreaultville
Madame Lyn THÉRIAULT, conseillère du district de Louis-Riel

**ASSEMBLÉE PUBLIQUE TENUE SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR LAURENT
BLANCHARD, CONSEILLER DU DISTRICT D'HOCHELAGA**

ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

Madame Josée Guy, directrice d'arrondissement
Monsieur Renaud Côté, directeur, Direction de la culture, des sports, des loisirs et du
développement social
Monsieur Michel Fachinetti, directeur, Direction des travaux publics
Monsieur Claude B. Plante, directeur, Direction des services administratifs
Monsieur Jean Poisson, chef de division, Direction de l'aménagement urbain et services
aux entreprises
M^e Julie Doyon, chef de division, Division des relations avec les citoyens et du greffe.

ET

Monsieur Laval Villeneuve, commandant, poste de quartier 48 du S.P.V.M.

NOMBRE DE PERSONNES PRÉSENTES :

Environ 30 citoyens-nes.

Ouverture de l'assemblée

Le président d'assemblée, Monsieur Laurent Blanchard, déclare l'assemblée ouverte à 18 h 35.

Présentation par Monsieur Réjean Boisvert, conseiller en aménagement à la Direction de
l'aménagement urbain et des services aux entreprises, du projet particulier PP27-0121 dont
l'objet principal est d'autoriser la démolition d'une industrie située au 2245, De la Salle et la
construction de deux bâtiments résidentiels sur les lots 1 878 243 et 1 880 156.

Monsieur Réjean Boisvert explique aux personnes présentes la procédure d'approbation
applicable.

Période de questions

1- Il demande quelle est la profondeur de l'immeuble et s'il sera plus
long que l'immeuble voisin

Il demande également si le nouvel immeuble est plus haut que
l'immeuble voisin.

Il veut savoir si la circulation et le stationnement seront affectés par
ce projet.

Il mentionne que l'environnement se dégrade.

Présentation par Monsieur Sylvain Decoste, conseiller en aménagement à la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises, du projet particulier PP27-0124 dont l'objet principal est de modifier le projet particulier PP27-0058 qui a permis la construction d'un bâtiment de douze étages dans le quadrant sud-ouest de la rue Sherbrooke Est et du boulevard de l'Assomption.

Monsieur Sylvain Decoste explique aux personnes présentes la procédure d'approbation applicable.

Période de questions

1- Il demande ce qui est le coefficient de densité.

Suspension de l'assemblée publique de consultation à 19 h 09.

Reprise de l'assemblée publique de consultation à 19 h 10.

Présentation par Monsieur Sylvain Decoste, conseiller en aménagement à la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises, du projet particulier PP27-0126 dont l'objet principal est de permettre la démolition du bâtiment situé au 3100, rue Sherbrooke Est et la construction d'un bâtiment résidentiel de 3 étages, localisé à l'angle sud-est de la rue Moreau.

Monsieur Sylvain Decoste explique aux personnes présentes la procédure d'approbation applicable.

Période de questions

1- Il exprime sa crainte quant à la taille de l'immeuble et la coupe des arbres qui augmente la problématique des îlots de chaleur.

2- Il mentionne que l'alignement est plus avancé que les autres immeubles de la rue Moreau.

Il demande si des arbres pourront être plantés sur la rue Moreau.

3- Elle s'interroge sur le choix de couleur de la brique.

4- Il demande quel est le type d'habitation.

Présentation par Monsieur Sylvain Decoste, conseiller en aménagement à la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises, du projet particulier PP27-0128 dont l'objet principal est de permettre l'agrandissement du Collège de Maisonneuve situé au 3800, rue Sherbrooke Est, localisé du côté ouest de l'avenue Bourbonnière.

Monsieur Sylvain Decoste explique aux personnes présentes la procédure d'approbation applicable.

Période de questions

5- Il demande pourquoi l'agrandissement n'est pas la même couleur que les autres bâtiments.

Levée de l'assemblée

Considérant que l'ordre du jour est complété, Monsieur Laurent Blanchard déclare la levée de l'assemblée à 19 h 39.

SIGNÉ À MONTRÉAL, CE VINGT-SIXIÈME JOUR D'AOÛT 2010

Monsieur Réal Ménard
Maire d'arrondissement

M^e Julie DOYON
Chef de division

Afin de tenir compte de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, les informations de nature nominative ont été supprimées de cette version électronique.

La version officielle de ce procès-verbal peut être consultée au 5600, rue Hochelaga, Bureau RC30, durant les heures normales d'ouverture.